

DEVENEZ PARRAIN OU MARRAINE

À LA MISSION LOCALE ANGEVINE !



ENSEMBLE, PLUS FORTS AVEC LE PARRAINAGE



Pourquoi le parrainage ?

→ Les jeunes accompagnés par la Mission Locale souhaitent être soutenus pour **mieux appréhender le monde du travail et de l'entreprise**, dont ils n'ont quelquefois qu'une connaissance limitée voire pas de connaissance du tout.

Au cours de leurs démarches de recherche d'emploi, ils sont souvent **confrontés à des difficultés** liées au manque d'expérience, leur origine sociale, culturelle ou géographique, à l'absence de réseau social ou professionnel.

→ C'est précisément pour aider les jeunes à lever ces obstacles que le dispositif du parrainage a été créé.

Il vient **en complément du travail d'accompagnement mené par le conseiller ou la conseillère Mission Locale** auprès du jeune, avec deux objectifs pour les jeunes :

- **faciliter l'accès à l'emploi**
- **renforcer l'égalité des chances** en matière d'**insertion sociale et professionnelle**

Être parrain / marraine à la MLA, c'est quoi ?

Vous êtes salarié(e), chef(fe) d'entreprise, actif(ve) ou retraité(e) et vous souhaitez vous investir **en tant que bénévole** pour :

- partager votre expérience, votre connaissance du monde de l'entreprise avec un(e) jeune,
- l'écouter et prendre en compte ses difficultés et ses atouts,
- lui faire bénéficier de vos connaissances, de votre réseau professionnel,
- l'encourager, lui donner confiance,
- vivre une expérience humaine enrichissante.



Rejoignez le mouvement !



En quoi consiste concrètement le parrainage ?

En tant que parrain ou marraine, vous apportez un soutien dont la durée et les formes varient **en fonction de votre disponibilité et des besoins du / de la jeune** (de quelques semaines à plusieurs mois).

Votre action se situe à différents niveaux :

- Conseiller le / la jeune dans la rédaction d'un CV ou d'une lettre de candidature.
- Le / la recevoir en entretien conseil ou à l'occasion d'une enquête métier.
- Lui faire visiter votre entreprise.
- Lui faire découvrir votre environnement professionnel.
- L'aider à se préparer à un entretien d'embauche.
- Lui apporter une aide dans l'organisation des démarches de recherche d'emploi.
- Lui faire bénéficier de votre propre réseau social et professionnel.

Les avantages du parrainage à la MLA :

- Rejoindre un réseau constitué de professionnels issus d'horizons divers.
- Partager des moments d'échanges.
- S'investir dans son environnement local.
- Être accompagné par une équipe de professionnels de la MLA dédiée à l'animation du parrainage, à vos côtés et à votre écoute.





Contact

Équipe Parrainage de la MLA



Animatrice

Hélène Montereau

06 71 01 17 44



hmontereau@mla49.fr

Soutien technique et administratif

Nell Lejeune-Combrault

02 41 24 81 97



nlejeunecombrault@mla49.fr

Responsable : Amélie NICOLEAU

Notre site internet et nos réseaux

